



TITANOBEL – dépôt d’Amilloux

Réunion CSS du 16 décembre 2019

Le 15/11/2019

titanobel.com



EXPLOSIFS • FORAGE • MINAGE

Information de la CSS (conformément à l'art. D125-31 du Code de l'environnement) et instruction gouvernementale du 6 novembre 2017.

1. Bilan annuel d'exploitation du site **(2018)**
2. Modification (s) de l'installation envisagée (s)
3. Modification (s) du Plan d'Opération Interne
4. Rapport environnemental de la société lorsqu'il existe

Préambule

Depuis le 1er mars 2019, redéploiement du réseau commercial en 3 régions avec intégration de la filiale de forage – minage SOFITER dans le réseau TITANOBEL (le dépôt d'Amailoux est rattaché à la région Ouest de TITANOBEL/SOFITER).



1. Bilan annuel d'exploitation du site (2018)

1.1 Activité du site d'Amailloux

1.2 Bilan annuel du SGS

1.3 Compte rendu des incidents, accidents et exercices d'alerte

1.4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction de risques

1.5 Mention des décisions individuelles visant les installations

1.1 Activité du site d'Amailoux

Réunion CSS du 16/12/2019

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 16/12/2019

- **Pas de modification notable du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) en 2018, mais révision de la Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM), de 3 procédures (sur 15) et de 4 instructions de sécurité (sur 24) applicables au site TITANOBEL d'Amailoux.**

- **Suivi semestriel des indicateurs de performance du SGS mis en place en 2016.**

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 16/12/2019

- **Maitrise des procédés et d'exploitation :**
 - **respect de la zone coupe-feu et débroussaillage du site et de ses abords,**
 - **ensemble des contrôles réglementaires réalisés : vérifications périodiques des moyens de lutte contre l'incendie, des installations électriques, des équipements mécaniques, des dispositifs de protection contre la foudre,...**
 - **contrôle permanent du respect du timbrage des dépôts d'explosifs et détonateurs et de l'intégrité des emballages (gestion de stocks avec utilisation de logiciels informatiques, inventaires réguliers),**
 - **maintenance des installations fixes et des véhicules de distribution ou Unités Mobiles de Fabrication d'Explosifs (UMFE).**

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 16/12/2019

Formations et recyclages conduits du personnel en 2018 :

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 16/12/2019

Quatre réunions internes de formation continue à la sécurité ont été conduites en 2018 au cours desquelles ont été abordés :

- **bonnes pratiques de prévention des accidents majeurs,**
- **commentaires sur les résultats sécurité et les fiches de dysfonctionnement,**
- **commentaires sur les MMR et le retour d'expérience interne et externe,...**
- **sensibilisation à la sécurité au travail et au port des EPI,**
- **rappel des consignes de sécurité du site,**
- **rappel des procédures sûreté (sur site, sur route et en clientèle),**
- **commentaires sur les plans de prévention sur site client,**
- **point qualité.**

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 16/12/2019

Contrôle du SGS:

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 16/12/2019

INCIDENTS/ACCIDENTS:

Données non communicables

1.2. Bilan annuel du SGS

Réunion CSS du 16/12/2019

Conformément aux dispositions prévues dans le SGS, et dans le cadre de la communication sur le retour d'expérience, le personnel du site d'Amailloux a été informé des accidents et incidents survenus dans l'ensemble de TITANOBEL :

Données non communicables

1.3. Comptes-rendus des incidents transport et exercices d'alerte

Réunion CSS du 16/12/2019

Incidents transport :

Données non communicables

Exercices d'alerte:

Données non communicables

1.4. Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Réalisé en 2018:

Données non communicables

Engagé pour l'année 2019 :

Données non communicables

2. Modification (s) de l'installation envisagée (s)

Pas de modification envisagée.

3. Modification du Plan d'Opération Interne

Données non communicables

4. Rapport environnemental de la société lorsqu'il existe

**Pas de rapport environnemental, mais
déclaration annuelle des émissions polluantes
faite pour 2018.**

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE ATTENTION